

Commission Régionale d'Arbitrage

Réunion 27 mai 2011
à St Brieuc
PV n°2

Présents : DREVES C., GAUDEL M., KERMABON D., LARRIBE C.E., PRIOU B., QUINTIN D.

Absents excusés : CHARRUAUD J., LEFEVRE J.M.

Assiste : PENNAMEN C.

Pensée pour Jean-Claude LAITHIER décédé le 1^{er} mai.

_

1- Validation du questionnaire d'arbitre

Il est décidé d'ajouter quelques rappels :

- ✓ Minimum arbitrage fixé : quatre arbitrages
- ✓ Que les matchs de la Coupe de France Jeunes comptent pour deux arbitrages.
- ✓ Qu'un arbitre de couverture doit au moins 4 arbitrages mais est susceptible d'en avoir plus en fonction des nécessités, à charge pour lui et son club de trouver une solution.

La CRA demande à la CSR de fournir aux équipes avec les feuilles d'engagement un questionnaire d'arbitre.

Elle demande au secrétariat de vérifier les signatures des arbitres sur le questionnaire et la feuille d'engagement des équipes.

2- Absences d'arbitres - amendes

Match	Arbitre absent	Couverture de l'équipe de	Montant
RFB059 04/12/10	FAUVEL R	MARPIRE - RF	53 €
RMB095 19/02/11	SAUTRON C		35 €
RMA097 26/02/11	NAGAT JL	QUIMPER – EXC F	53 €
PNF103 20/03/2011	TOINEL F		35 €
RMA106 19/03/2011	MORVAN N	GUIPAVAS – N3M	53 €
RMB105 19/03/2011	CHOUAN C	GUIGNEN - PNF	53 €
PNM108 02/04/2011	BUYSSCHAERT P		35 €
RMB123 16/04/2011	PASQUER JP	FOUGERES - RF	53 €

Ces amendes sont actées par la CRA.

3- Sanctions liées à la gestion des feuilles de match.

Rappel : Toutes les sanctions émises auraient entraîné match à rejouer si l'équipe visiteuse avait porté réclamation. La LBVB n'étant pas engagée, le club recevant aurait eu la charge des frais de transport de son adversaire. La sanction de 10 € apparaît symbolique.

Si la feuille comportait trop d'erreurs qui n'auraient pas entraîné match à rejouer, la CRA adressait un simple courrier d'admonestation.

Bilan :

- 17 clubs ont reçu au moins trois courriers (amendes et/ou admonestations)
- 5 clubs dont certains possèdent qu'une seule équipe en championnat de la LBVB ont eu 5 amendes.
- Les arbitres se doivent de vérifier les feuilles de match. Les rencontres dirigées par 8 d'entre eux ont été sanctionnées au moins 3 fois.
- Les feuilles de 8 marqueurs ont été sanctionnées au moins 3 fois.

Comment aider les clubs à bien tenir les feuilles de matchs ?

- La CRA décide d'envoyer une feuille de match bien remplie sous forme de sous main au format A3 pour les équipes de régionales et pré- nationales.
- Il sera demandé aux CDA de prendre contact avec :
 - ✓ Les clubs si sur trois feuilles de match figurent des erreurs du même marqueur : les clubs devront accompagner leur marqueur. Chaque CDA vérifiera la possibilité d'organiser une formation de marqueur la plus locale possible.
 - ✓ Les arbitres si sur deux feuilles de match figurent des erreurs
- Un vœu utopique ? Que chaque club de Pré nationale voire de Régional désigne en son sein un référant feuille de match.
Des clubs s'organisent déjà. Ici on propose aux licenciés de se former pendant une rencontre, en tenant un double de la feuille de match. Là, un marqueur explique l'erreur repérée à la personne qui l'a commise... Il n'y pas de solutions uniques. En s'organisant, les clubs trouveraient des solutions pour que le niveau de leurs marqueurs monte.

4- Nomination des marqueurs

La CRA tient à féliciter les licenciés ayant régulièrement tenu une feuille de marque et n'ayant pas commis d'erreurs. Ils recevront une lettre (ou un courriel) individuellement. Leur club sera informé de même.

Il s'agit de Mmes et Ms BRIENS Mathilde, CHAUVELON Gwénaëlle, CHESNAUD R., COLOMBEL Marie, DECOUACON Maryvonne, DENIS Mélina, EVEILLARD Romane, FALL Korca, FALL Maïmouna, FRESNEL Marine, GARNIER Virginie, GEFFLOT Yann, GERARD Lucie, GUYOMARD Rozenn, HALLEGOT JF, HAMON Quentin, HEURO Guillaume, HOARAU Sylvie, JACZYNSKI Lucie, KERMABON François, KYRIOLET Esteban, LAURENT Jean Marc, LE BRAS Lucie, LE COQ Camille, LECLERC Pauline, LUBIN Doriane, MARA Abdoulaye, MAURICE Justine,

MOISAN Fanny, MORO Catherine, MOTTE Juliane, MOULLAC Mathieu, ORHAN Joséphine, PELLEGRIN Paoline, PERRIN Anthony, PIACENZA Lucas, POISSON Gwenolé, POUPART Benoit, QUERE Cedric, RENAUT Floriane, RIOU Manon, ROYER Gwenvaël, SUHARD Hugo, TUAL Anthony, UBEDA Jennifer et VACHER Christelle.

Elle a transmis le nom des personnes ci-dessous à la FFVB afin qu'ils obtiennent leur carte et écusson de marqueur.

Il s'agit de Mmes et Ms BRIENS Mathilde, CHAUVELON Gwénaëlle, CHESNAUD R., COLOMBEL Marie, DENIS Mélina, EVEILLARD Romane, FALL Korca, FRESNEL Marine, GARNIER Virginie, GUYOMARD Rozenn, HALLEGOT JF, HAMON Quentin, HEURO Guillaume, HOARAU Sylvie, JACZYNSKI Lucie, KYRIOLET Esteban, LAURENT Jean Marc, LE BRAS Lucie, LE COQ Camille, LUBIN Doriane, MAURICE Justine, MOISAN Fanny, MORO Catherine, MOTTE Juliane, MOULLAC Mathieu, ORHAN Joséphine, PELLEGRIN Paoline, PERRIN Anthony, PIACENZA Lucas, POISSON Gwenolé, POUPART Benoit, QUERE Cedric, RENAUT Floriane, RIOU Manon, ROYER Gwenvaël, SUHARD Hugo, TUAL Anthony, UBEDA Jennifer et VACHER Christelle.

La CRA souhaite que ces personnes soutiennent la formation de marqueur au sein de leur club, voire de leur département, ce, bien sûr, sans aucune obligation.

5- Analyse des désignations régionales et nationales

En début de saison, la LBVB comptait 160 arbitres (départemental, ligue et fédéral) et 25 stagiaires. Seuls, 89 arbitres ont encadré les rencontres de la LBVB.

- 30.33 % d'entre eux ont arbitré 4 fois : 27
- 52.80 % d'entre eux ont arbitré moins de 9 rencontres : 47
- 16,87 % (15 arbitres) ont arbitré plus de 10 fois sur la saison.

28 arbitres ont dirigé des rencontres pour la LBVB et la FFVB ;

- 93.71 % ont encadré plus de 10 rencontres (24 arbitres)
- parmi eux 25% ont arbitré plus de 20 fois.

La CRA fait le constat que nombre d'arbitres régionaux le font par nécessité, d'où des erreurs par ignorance (gestion des feuilles de matchs) et un manque de savoir-faire.

Elle contactera les arbitres encadrant souvent pour vérifier s'ils veulent, et ont le niveau pour arbitrer au niveau régional.

6- Listing des arbitres 2011/2012

Il est demandé aux CDA de valider le listing des arbitres (remis ce jour) et de le transmettre à la LBVB pour le 10 juin 2011.

Tous les arbitres n'ayant pas arbitré 4 fois dans l'année seront radiés sauf avis contraire de leur CDA : la CRA ne connaît pas la situation de chaque arbitre : absence de rencontres à arbitrer, grossesse, maladie...

Les stagiaires non supervisés depuis plus d'un an seront également retirés du fichier arbitres.

7- Arbitres à superviser

Les CDA s'occuperont de la formation des arbitres qui officient en Régional et en-dessous.

La CRA s'occupera de la formation des arbitres qui officient en N3 et Pré-National. La formation continue gérée par la CRA (arbitres fédéraux ou en formation fédérale) se fera sur des tournois de rentrée. Pour septembre 2011, la CRA retient les sites de Rennes et de Vannes.

Les arbitres ne pourront récuser cette formation continue qu'une fois. Au-delà, ils seront relégués dans le cadre régional.

8- Vœu sur la prise en compte des désignations des juges de ligne comme obligations

La CRA émet un avis favorable assorti d'une condition :

- ✓ 2 fois juge de ligne = 1 arbitrage

La CRA réorganisera le mode de désignation des juges de ligne. Un juge de ligne ne pourra être désigné plus de quatre fois sur l'ensemble de la saison.

M Priou ne gèrera plus les désignations des juges de ligne à St Brieuc pour la saison 2011/2012.

9- Indemnité de formation

La formation des arbitres « départemental » se fera sur quatre ½ journées, examen compris.

Les formateurs prennent du temps pour gérer ces formations. Il est demandé aux Comités Départementaux et à la Ligue de Bretagne de retenir le principe d'une « indemnité » calculée sur la base de l'indemnité d'arbitrage versée en championnat régional par demi-journée soit, pour 2011, 36 €, frais de déplacement en sus.

10- Indemnisation des arbitres pour la saison 2011/2012

La CRA propose d'augmenter les frais kilométriques pour passer de 0.27€ à 0.29€ en raison de la hausse du prix du carburant.

11-Désignations sur les matchs en Coupe de France Jeunes et barrage d'accession

M. GAUDEL rappelle que les matchs de Coupe de France Jeunes priment sur les rencontres de Régionales et Pré-nationales.

De même, il rappelle que les matchs d'accession font parti du calendrier. Il regrette qu'une CDA n'ait pas trouvé d'arbitres pour encadrer l'un d'entre eux. Il existe des arbitres de couverture. La CRA leur demande peu. Si elle a besoin d'eux, eux ou leur club ne peuvent refuser de l'encadrer. Pourquoi les arbitres ne le feraient-ils pas au cours de la saison régulière ?

12-Point sur les stages Ligue

Aucun candidat breton ne s'étant manifesté, la CRA n'a pas demandé à la CCA d'en organiser un.

Marc GAUDEL
Président de la CRA

Approuvé : 22/06/2011 CD